



## POLITIQUE QUALITE

L'institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) participe activement à la construction d'un système euroméditerranéen d'enseignement supérieur et de recherche en étroite relation avec les trois autres instituts du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) de Bari, Chania et Saragosse sous la conduite du Secrétariat Général du CIHEAM. Il contribue à la production de connaissances et de compétences indispensables à la formation des cadres de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural durable de la Méditerranée et au développement des pays du pourtour méditerranéen. L'IAMM développe, par ailleurs, des travaux de recherche et de coopération internationale sur les grands enjeux de développement de la Méditerranée.

Le CIHEAM et ses instituts adhèrent au processus de Bologne (LMD). Il s'agit donc pour l'IAMM de garantir un standard international aux diplômes de Master délivrés, de favoriser les équivalences au niveau international, de rendre possible la mobilité des étudiants, avec comme finalité de leur fournir un accès au monde académique et professionnel et plus généralement de leur faciliter l'accès au monde du travail. Le système pédagogique et les enseignements sont organisés en modules de formations validés par l'obtention de crédits capitalisables et transférables dans tous les pays adhérents de ce processus (ECTS).

Cette organisation est basée sur un système de management de la qualité dont les principales orientations sont :

- Satisfaire aux exigences et aux besoins de son environnement international et de ses partenaires : institutions d'enseignement supérieur et de recherche, organisations professionnelles, apprenants, anciens apprenants.
- Maîtriser et perfectionner les processus déployés afin d'améliorer l'efficacité et la satisfaction des parties prenantes.
- Garantir le caractère international des formations.
- Améliorer en permanence l'efficacité du système de management de la qualité.

Cette politique qualité est revue périodiquement afin qu'elle demeure pertinente. L'IAMM étend progressivement son périmètre d'activités en démarche qualité en 2010 par la mise en place d'un dispositif d'amélioration continue en projet de recherche contractuelle.

Fait à Montpellier, le 23/08/2010

**Le Directeur de l'IAM.M**  
**Vincent Dollé**